

COMMISSION NATIONALE DU DEVELOPPEMENT ET DES CLUBS PROCES-VERBAL N°1-2018 29 NOVEMBRE 2018 – SIEGE DE LA FFA

- Présents** Sylvain COLLETTE (Président), Philippe BOIDE, Pierre-Yves COLIN, Clément GOURDIN, Geneviève MEURISSE, Claude MONNET, Jean-Marc REVOL, Bernard SCIBERRAS, Jean-Patrick THIRION, Jean-Luc URBAIN.
- Participant** Daniel ARCUSET (Vice-président Délégué en charge du Développement des clubs auprès de la CNDC)
- Excusés** Isabelle CANET, Richard DESCOUX, Marie-Christine HENRY, Isabelle MARECHAL, Nicolas SUREAU, François VIGNEAU (**Invité**)

INTERVENTION DU PRESIDENT - S. COLETTE

Commentaires sur la labellisation 2018

690 clubs (673 en 2017) ont obtenu un label, soit 27.78 % des 2 483 clubs (y compris clubs maîtres).
En 2017, nous avions 27.6% de clubs labellisés pour 2 439 clubs.

(Entre parenthèses, les chiffres de 2017)

Nbre de LABELS	Nbre de CLUBS	% des CLUBS
1	139 (144)	5.59% (5.90%)
2	147 (158)	5.92% (6.48%)
3	193 (188)	7,77% (7.71%)
4	178 (156)	7.16% (6.40%)
5	33 (27)	1.32% (1.11%)
TOTAL	690 (673)	27.78% (27.60%)

Les 690 clubs se sont partagé 1 857 labels soit une augmentation de 2.52% de clubs labellisés.

Répartition des 1 889 labels par niveau

	Nbre labels attribués	% de répartition
OR	486 (470)	25.72% (26.36%)
ARGENT	1 198 (1 150)	63.41% (64.50%)
BRONZE	205 (163)	10.85% (9.14%)
TOTAL	1 889 (1 783)	

Soit une augmentation de 5.94% de labels obtenus.

Sur les 2 483 clubs,

N'ont pas de :	Domaine	Nbre de clubs	% de clubs
DIRIGEANTS	Tous domaines	1 585 (1 568)	63.8% (64.3%)
ENTRAINEURS	Piste	1 623 (1 603)	65.4% (65,8%)
ENTRAINEURS	Jeunes	1 602 (1 551)	64.5% (63,6%)
ENTRAINEURS	Santé-loisir	1 485 (1 493)	59.8% (61.2%)
ENTRAINEURS	Hors-stade	1 577 (1 577)	63.5% (64.6%)

Secteur JEUNES

Les sections locales pour les compétitions Equip'Athlé sont pénalisées. Les points vont, uniquement, aux clubs « référents ».

Proposition sera faite à la CRJ de comptabiliser des points en fonction du nombre d'athlètes figurant dans les bilans « triatlons » des catégories BE et MI.

Secteur SANTE

Intégrer la journée nationale de marche nordique dans ce secteur.

Secteur Hors-stade

Ce secteur fait appel à des résultats de challenges nationaux qui concernent les clubs « référents », ce qui pénalise les sections locales.

Proposer à la CHCHS de remplacer les challenges et classements par équipes par le nombre de classés dans les différents challenges ou de participants aux championnats de France, de cross par exemple.

Secteur Haut-Niveau

Proposition de ne prendre en compte pour ce secteur les clubs « référents » uniquement. La labellisation du club « référent » correspondrait à l'activité haut-niveau de toutes les sections.

Intervention de D. ARCUSET

Ce dernier informe de la réorganisation des missions voulue par le Président André GIRAUD. C'est pourquoi, il succède à Michel HUERTAS en tant que référent en charge du Développement des Clubs auprès (et non au sein) de la CNDC. Ceci, en cohérence par ailleurs, avec sa mission de Vice-Président Délégué en charge du Projet Fédéral et du Plan de Développement.

La nouvelle appellation de cette commission est significative de ses missions. Celles-ci sont très explicitement définies à l'art. 65.1 du R.I. FFA et dans la lettre de mission adressée à son Président en 2017.

Ainsi, la gestion du processus de Labellisation ne constitue qu'une partie des travaux de la CNDC à mener en faveur du Développement des Clubs à savoir :

- reconnaissance des activités, des pratiques, des résultats des clubs ;
- moyens de communication auprès des médias et de promotion pour le club pour des partenariats publics et privés ;
- aides Financières FFA dont pour la formation (nouveau structurant au budget FFA pour les clubs) ;
- outil « diagnostic » pour la FFA, pour chaque club de ses forces, de ses points forts et d'identification des marges de progrès ;
- outil de développement et pour une démarche de projet du club.

Le plan de développement 2018-2024 comporte 5 domaines (Stade, Éducation Athlétique, Forme-Santé, Running et Haut-Niveau/PPF) et s'appuie sur deux piliers :

- l'Accompagnement des Clubs (« Ambition 2024 »),
- la Formation.

L'action de la CNDC est donc toute indiquée pour, à la fois, donner des outils au niveau fédéral dans l'accompagnement des clubs et pour favoriser et faciliter le déploiement territorial, impératif majeur, à l'atteinte des objectifs de ce plan.

Cela concerne en particulier 4 des 5 secteurs. Celui du Haut Niveau étant du ressort de la DTN.

La labellisation en constitue un autre.

La désignation d'un dirigeant « Référent Clubs » dans chaque Ligue est sans doute à envisager pour la proximité relationnelle d'accompagnement d'aide et de conseil.

Pour mémoire, le Projet Fédéral 2016/2020, sur lequel s'appuie le Plan de développement FFA, prévoit entre autres :

- la mise en place d'un fonds d'aide aux projets innovants ;

- la valorisation des réussites des clubs (bien engagée avec les articles dans la revue Fédérale) ;
- le soutien Financier aux clubs pour favoriser l'implication dans les formations diplômantes (100 000 € au budget 2018) ;
- la mutualisation des moyens à favoriser entre les clubs ;
- la création d'une boîte à outil d'aide permanente aux clubs sur un portail unique sur le site FFA (Il y a à compléter ce qui existe déjà et à rendre plus accessible les données sur le site FFA) ;
- la création d'un « Kit Accueil » d'aide à la création et à l'affiliation aux nouveaux clubs.

Intervention de Claude MONNET

Celui-ci présente le projet élaboré lors d'une réunion téléphonique :

1) FONCTIONNEMENT DES CLUBS :

- mutualiser les moyens entre clubs FFA,
- mutualiser les bonnes pratiques reconnues.

2) DEVELOPPEMENT DES CLUBS :

- tarification différenciée licenciés FFA/non licenciés,
- mieux communiquer sur les avantages d'être licencié FFA,
- comment inciter les Runners HS à intégrer un club FFA ?

Après échanges, il apparaît que la typologie des clubs soit l'élément principal pour assurer un développement en fonction de chaque catégorie de clubs (clubs ruraux, formateurs, organisateurs, professionnels..).

Par la suite, la communication nécessitera de s'adapter à chaque modèle de typologie de clubs. Il faudra agir en fonction des besoins de chaque catégorie. Aujourd'hui, tous les clubs reçoivent la même information, souvent par le canal des Ligues ; des informations qui ne correspondent pas toujours à leurs activités.

Plusieurs axes de développement sont mis en avant :

- création de la Plate-forme Boîte à outil et Kit Accueil Clubs. Mise en avant des projets de clubs innovants ;
- tenue d'un Stand « Accompagnement des clubs » sur 2 Championnats hivernaux (France Cross et France Jeunes en Salle) et estivaux (France Jeunes, France Élite) ;
- communication avec les collectivités territoriales sur la labellisation et même sur le nombre de licenciés que les clubs ont obtenu ;
- imagination d'un système de parrainage pour accompagner les nouveaux clubs dans leur développement ;
- aide pour les clubs dans l'élaboration de leur projet club (informatisation) ;
- création de commissions régionales du développement des clubs.

- Séance levée à 17h -

La prochaine réunion de la CNDC se déroulera le ??